



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU PREMIER AMBASSADEUR DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi, 10 décembre 1982

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est la première fois que ce titre vous est donné ici. En effet, en présentant aujourd'hui les Lettres L'accréditant comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Votre Excellence inaugure une nouvelle phase dans la représentation de la Principauté de Monaco auprès du Saint-Siège.

Mais ce lieu vous est déjà très familier, peut-être plus qu'à tous les autres Ambassadeurs, puisque, depuis un quart de siècle, vous étiez responsable de la Légation de votre pays, comme Ministre Plénipotentiaire. Le Saint-Siège trouve en vous, si j'ose dire, un vieil ami; vous venez d'ailleurs d'évoquer l'expérience que vous avez acquise ici dans les choses de l'Eglise, avant, pendant et après le Concile Vatican II. En vous remerciant des paroles délicates que vous venez de tenir à mon endroit, je vous souhaite de continuer à être auprès du Saint-Siège un observateur attentif de son action et de ses desseins au service de Dieu et des hommes, pour vous en faire l'écho chez vous, tout en vous faisant ici l'interprète du Souverain et du Gouvernement de Monaco, notamment en ce qui concerne la vie de l'Eglise dans la Principauté.

Au-delà de cette relation bilatérale, le voisinage du Saint-Siège et le dialogue avec lui est, pour les Ambassadeurs, l'occasion d'entrer dans une vision toujours plus universelle des questions spirituelles, éthiques, culturelles et sociales qui intéressent l'ensemble des peuples, conditionnent leurs rapports de paix, leurs droits, leur bonheur, leur progrès dans les différents domaines. Cela se réalise grâce aux contacts amicaux qu'il vous est donné de nouer ici avec vos collègues du Corps Diplomatique du monde entier - comme vous en avez déjà l'expérience -, et surtout grâce aux relations suivies avec le Saint-Siège lui-même, en considérant les efforts que celui-ci essaie de déployer chaque jour pour œuvrer à la fraternité des hommes et à l'élévation de leurs

sentiments, de leurs desseins de paix et de développement, efforts dont les diplomates sont en effet les témoins privilégiés.

Cette attention du Pape à chacun des peuples vaut bien évidemment aussi pour la population monégasque, si unie dans l'estime de son Souverain comme dans l'attachement à l'Eglise à travers la personne de son Archevêque. Récemment, un événement combien douloureux l'a manifesté aux yeux de tous, lorsque la Princesse Grace, si universellement aimée, a été ravie à l'affection des siens. Le Saint-Siège, pour sa part, s'est profondément associé dans la prière à cette épreuve, en se souvenant de la noblesse d'âme et des sentiments chrétiens de l'illustre défunte. Je vous saurais gré de bien vouloir renouveler à Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier l'assurance de ma profonde sympathie et des vœux fervents que je forme pour sa personne, et l'accomplissement de sa très haute charge, pour ses enfants et pour tous les sujets de la Principauté. Les relations diplomatiques qui se renouvellent aujourd'hui à un niveau plus élevé renforceront, s'il en était besoin, et rendront toujours plus fructueux les liens d'estime réciproque et d'amitié profonde. C'est dans cet esprit que je souhaite également à Votre Excellence une heureuse mission d'Ambassadeur auprès du Saint-Siège. Que Dieu vous bénisse, vous et les vôtres, et qu'il veille sur les destinées de la Principauté!

*AAS 75 (1983), p. 154-155

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. V, 3 p. 1568-1569.

L'Osservatore Romano 11.12.1982 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51 p.7.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana